

Pie IX

20 mai 1850

Allocution consistoriale *Si semper antea*

Situation politique du Saint-Siège et protestation contre les lois de laïcisation du Royaume de Sardaigne

Pie IX dresse ici l'état diplomatique complexe du Saint-Siège en ces années d'instabilité. Il a été contraint de quitter le palais du Quirinal, à Rome, après l'attaque des partisans de Mazzini et se réfugia à Gaète dans le Royaume des Deux-Siciles. La France envoya un corps expéditionnaire commandé par le général Oudinot, qui s'empare de Rome le 30 juin 1849 et en chasse définitivement les révolutionnaires en juillet. Le pape revint à Rome le 12 avril 1850. Mais il doit déplorer les lois de laïcisation promulguées par le Royaume de Sardaigne en 1850 qui valurent l'incarcération à Mgr Fransoni, archevêque de Turin.

Ce discours est cité comme source de la [proposition condamnée n° 76 du Syllabus de 1864](#) :

L'abrogation de la souveraineté civile dont le Saint-Siège est en possession servirait, même beaucoup, à la liberté et au bonheur de l'Église.

Proposition condamnée n° 76 du Syllabus.

Prononcée dans le consistoire secret du 20 mai 1850.

Vénérables Frères.

Si jusqu'à présent Nous avons toujours reconnu l'admirable Providence du Dieu très-grand et très-bon dans la conduite des affaires du monde catholique, c'est surtout dans ces dernières années que Nous avons vu se manifester d'une manière admirable cette force céleste, cette assistance que Dieu a garantie à son Eglise jusqu'à la consommation des siècles. Par tout l'Univers ou a appris les déplorables vicissitudes qui, pendant plus de seize mois, Nous ont tenu en exil et dans la douleur éloigné de Notre Siège ; on sait aussi ce qu'ont été ces temps d'amertume profonde et qu'on ne saurait assez déplorer, pendant lesquels le prince des ténèbres a pu vomir toute sa rage contre l'Eglise et le Saint-Siège apostolique, et donner carrière à ses fureurs jusque dans cette ville, centre de la vérité, Nous plongeant dans un deuil incroyable, ainsi que vous et tous les hommes de bien. Tout le monde sait aussi comment le Seigneur juste et miséricordieux, qui frappe et qui guérit, « donne la mort et la vie, conduit jusqu'aux enfers et en ramène » ^[1], Nous a consolé dans Notre tribulation par les secours sensibles et évidents de sa bonté ; comment, accueillant d'un visage propice et serein Nos prières et Nos gémissements et ceux de toute l'Eglise, il a daigné apaiser cette effroyable tempête excitée par l'enfer, arracher Nos sujets bien aimés à l'état malheureux dans lequel ils gémissaient, et Nous ramener dans cette sainte ville au milieu de la joie des peuples et aux applaudissements du monde entier. Aussi, devant vous parler aujourd'hui pour la première fois depuis Notre retour dans

Rome, Nous n'avons rien de plus à cœur que de rendre à Dieu de très grandes, d'immortelles actions de grâces pour tant de bienfaits, et de payer un digne tribut de louanges aux nobles Nations et aux Princes qui, sous l'inspiration de Dieu, ont si bien mérité de Nous et de ce Siègre apostolique, et se sont fait une joie et une consolation d'aider et de défendre par leurs trésors, leurs conseils et leurs armes, la Souveraineté temporelle de ce même Siègre, et de rendre à la ville et à l'Etat pontifical l'ordre et la tranquillité.

Ainsi Notre très cher Fils en Jésus-Christ, Ferdinand II, illustre roi des Deux-Siciles, a droit à toute Notre reconnaissance et à tous Nos éloges. Obéissant en effet à ses sentiments de religion, à peine informé de Notre arrivée à Gaète, sans retard, il vola vers Nous avec son auguste épouse Marie-Thérèse, heureux d'offrir au Vicaire de Jésus-Christ sur la terre les témoignages de sa piété singulière, de son dévouement et de son respect filial : il Nous donna une généreuse hospitalité, et pendant tout le temps que Nous avons demeuré dans son royaume, vous avez vu vous-mêmes, Vénérables Frères, qu'il n'a jamais cessé de Nous combler de toute espèce de bons offices ; quand d'autres Nations accoururent aussi au secours de la Souveraineté temporelle de ce Siègre apostolique, ce Prince a voulu se mettre lui-même à la tête de ses troupes. Ces mérites particuliers d'un roi très pieux envers Nous et le Saint-Siègre sont tellement gravés dans Notre cœur, que jamais l'oubli ne pourra en effacer le doux souvenir.

il faut nommer la très noble Nation française, si illustre par sa gloire militaire, par son dévouement au Saint-Siègre, et par tant d'autres mérites [...] cette nation et l'illustre Président de la République accourant à l'aide de Notre personne et de Nos Etats, sans épargner aucune dépense, ont décidé d'envoyer ces braves généraux et ces soldats

Maintenant c'est avec un grand honneur et un éternel témoignage de Notre reconnaissance, qu'il faut nommer la très noble Nation française, si illustre par sa gloire militaire, par son dévouement au Saint-Siègre, et par tant d'autres mérites, et qui Nous a témoigné une bonne volonté si généreuse et porté de si puissants secours. En effet, cette nation et l'illustre Président de la République accourant à l'aide de Notre personne et de Nos Etats, sans épargner aucune dépense, ont décidé d'envoyer ces braves généraux et ces soldats qui, après avoir soutenu tant de fatigues, ont délivré la ville de la malheureuse condition à laquelle elle était réduite, et se sont fait une gloire de Nous ramener dans ses murs.

Nous voulons également comprendre dans ces éloges et dans ce témoignage de Notre reconnaissance Notre très cher Fils en Jésus-Christ François-Joseph, empereur d'Autriche, roi apostolique de Hongrie, et illustre roi de Bohême, qui, guidé par sa piété héréditaire et son respect pour la Chaire de Saint-Pierre, a prêté son puissant concours et ses soins au maintien de la Souveraineté temporelle du Saint-Siègre, et par ses armes victorieuses, a délivré surtout les provinces du Saint-Siègre, l'Emilie, la marche d'Ancône et l'Ombrie, d'une injuste et triste domination, et les a ramenées sous Notre légitime gouvernement. Nous devons aussi un souvenir très reconnaissant à Notre très chère Fille en Jésus-Christ Marie-Isabelle, reine catholique d'Espagne, et à son gouvernement ; car, comme vous le savez, très bien, dès qu'elle a connu Nos malheurs, elle n'a rien eu de plus pressé que d'exciter toutes les Puissances catholiques à soutenir la cause du Père commun, et elle a envoyé ses braves troupes à la défense des possessions de l'Eglise romaine. Nous ne pouvons ici, Vénérables Frères, passer sous silence ces Princes illustres, ceux-là mêmes qui ne sont point en union avec cette Chaire de Pierre, qui Nous ont témoigné leur bienveillance dévouée, et qui, s'ils ne

Nous ont pas envoyé leurs troupes, se sont efforcés par leurs bons offices de soutenir Nos droits temporels et ceux de l'Eglise romaine. C'est pourquoi Nous leur rendons à tous les actions de grâces qu'ils méritent, et Nous professons leur être très reconnaissant. Et dans ceci, personne ne peut méconnaître la haute Providence de Dieu, qui dispose tout avec force et suavité, qui, au milieu des troubles et des difficultés si grandes de ces temps, a fait que les Princes, même ceux qui ne sont point en communion avec l'Eglise romaine, défendissent et soutinssent la Souveraineté temporelle de cette même Eglise, dont le Pontife romain jouit au titre le plus incontestable depuis tant de siècles, par une disposition singulière de la Providence, afin que dans le gouvernement de l'Eglise universelle qui lui est divinement confié, il puisse exercer sa suprême autorité apostolique sur toute la terre avec cette liberté qui lui est si nécessaire pour remplir les devoirs du Souverain Pontificat et procurer le salut du troupeau du Seigneur.

Nous voulons aussi louer et honorer tous les personnages qui ont été auprès de Nous et de ce Saint-Siège les ambassadeurs et les ministres de ces Princes et de ces Nations, et qui, au nom de ces mêmes Princes et de ces mêmes Nations, ont déployé toute leur volonté et tout leur zèle à défendre Notre personne avant Notre retraite, et qui Nous ont fidèlement assisté dans Notre exil et dans Notre retour. Ces marques si nombreuses et si grandes de piété singulière, d'amour généreux, de soumission très dévouée, de libéralité sans bornes, que Nous avons reçues de l'univers catholique, Nous ont si profondément touché, que Nous désirerions vivement donner dans cette assemblée des remerciements et des éloges particuliers, non seulement pour chacune des villes et des cités, mais encore pour chacun des nombreux fidèles qui ont bien mérité de Nous ; mais les bornes qui Nous sont prescrites ne le permettent pas. Nous ne pouvons pas Nous taire cependant sur les illustres et admirables témoignages de foi, de piété, d'amour, de libéralité, dont Nous ont entouré Nos Vénérables Frères, les Evêques du monde catholique, et qui ont été pour Nous la source de la plus grande joie. Tout engagés qu'ils étaient eux-mêmes, en effet, dans les difficultés et dans les périls les plus graves, ils n'ont jamais cessé cependant de remplir leur ministère avec tout le courage et tout le zèle sacerdotal, de combattre le bon combat, de défendre héroïquement, soit par la parole, soit par de salutaires écrits, soit par des conciles épiscopaux, la cause, les droits, la liberté de l'Eglise, et de pourvoir au salut du troupeau confié à leur garde. Nous exprimerons aussi Notre profonde reconnaissance envers Vous, Vénérables Frères, Cardinaux de la sainte Eglise romaine, qui Nous avez prodigué tant de consolations et de soulagement, vous qui avez suivi Notre infortune et qui l'avez partagée, qui avez opposé à l'adversité un cœur invincible, qui, prêts à tout souffrir pour l'Eglise de Dieu, à vous montrer dignes par la pratique de toutes les vertus du rang élevé que vous occupez dans cette même Eglise, n'avez rien négligé pour Nous venir en aide par vos conseils et par vos travaux dans de si critiques et si périlleuses conjonctures. Et puisque, par le très grand bienfait de Dieu, les choses ont tourné de telle sorte que Nous avons pu recouvrer ce Siège apostolique, non seulement aux acclamations de cette bonne ville, mais encore de tous les peuples, qu'avons-nous de mieux à faire que de rendre, dans l'humilité de Notre cœur, d'assidues et immortelles actions de grâces au Dieu très clément, au Seigneur des miséricordes, et à la très sainte Mère de Dieu, l'Immaculée Vierge Marie, à la toute-puissante protection de laquelle Nous attribuons le salut qui nous a été accordé.

Vous connaissez, Vénérables Frères, l'affreuse et inexorable guerre soulevée entre la lumière et les ténèbres, entre la vérité et l'erreur, entre le vice et la vertu, entre Bélial et le Christ, et Vous n'ignorez pas par quels artifices et par quelles menées des hommes ennemis s'efforcent d'attaquer et de fouler aux pieds les choses de Notre très sainte Religion

Jusqu'ici, Vénérables Frères, Nous avons rappelé ce qui Nous a causé une douce satisfaction ; maintenant, pressé par le devoir de Notre ministère Apostolique, Nous devons dire ce qui inquiète profondément Notre cœur, ce qui le remplit d'angoisses, ce qui l'accable. Vous connaissez, Vénérables Frères, l'affreuse et inexorable guerre soulevée entre la lumière et les ténèbres, entre la vérité et l'erreur, entre le vice et la vertu, entre Bélial et le Christ, et Vous n'ignorez pas par quels artifices et par quelles menées des hommes ennemis s'efforcent d'attaquer et de fouler aux pieds les choses de Notre très sainte Religion, d'arracher jusqu'à la dernière racine le germe de toutes les vertus chrétiennes, de propager partout une licence effrénée et impie de penser et de vivre, d'infecter et de corrompre par des erreurs perverses et mortelles les esprits et les cœurs, surtout de la multitude expérimentée et de la jeunesse imprudente, de bouleverser tous les droits divins et humains, et, si cela pouvait être jamais, de détruire de fond en comble l'Eglise catholique et de renverser cette sainte Chaire de Pierre. Il n'est personne qui ne voie de quels nombreux et immenses malheurs, de quelles calamités sont assiégés et déchirés par la puissance des ténèbres, à la grande douleur de Notre âme, le troupeau de Jésus-Christ confié à Nos soins et la société humaine elle-même. Aussi, Vénérables Frères, aujourd'hui plus que jamais Nous devons, et vous avec Nous, Nous appliquer ardemment, par l'union intime de nos esprits, par toute vigilance, par tout zèle, par tout effort, par toute œuvre, par toute parole, par tout exemple, à élever un mur de défense devant la maison d'Israël, et à combattre intrépidement les combats du Seigneur. Pour Nous, bien qu'ayant conscience de Notre faiblesse, mais appuyé sur le secours de Dieu, selon le devoir de votre suprême ministère Apostolique, *Propter Sion non tacebimus et propter Hierusalem non quiescemus* (Is 62, 1) ^[2], et élevant constamment les yeux vers Jésus, l'auteur et le consommateur de Notre foi, Nous n'épargnerons ni soins, ni conseils, ni travaux pour donner un appui à la maison, fortifier le temple, réparer les ruines de l'Eglise et pourvoir au salut de tous, disposé et prêt à donner très volontiers Notre vie pour le Seigneur Jésus-Christ et sa sainte Eglise. Et ici, Nous adressant à tous nos Vénérables Frères, les Evêques de l'univers catholique, appelés à partager Notre sollicitude, tout en les félicitant vivement de leurs glorieux travaux pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, Nous les encourageons, afin que dans cette horrible guerre contre Notre divine Religion, unanimes eux-mêmes dans les liens et l'expression des mêmes sentiments, fortifiés dans le Seigneur et dans la puissance de Sa Vertu, prenant en main le bouclier inexpugnable de la foi, et ceignant le glaive de l'esprit, qui est le Verbe de Dieu, ils se lèvent, comme ils l'ont déjà fait, pour combattre intrépidement en faveur de Notre très sainte Religion avec un zèle de jour en jour plus vif, avec leur vertu pastorale, avec leur constance et leur prudence, et pour s'opposer aux efforts des hommes ennemis, repousser leurs traits, rompre leur fougue, défendre contre leurs embûches et leurs violences le troupeau qui leur est commis et le conduire dans les voies du salut.

Nous devons, et vous avec Nous, Nous appliquer ardemment, par l'union intime de nos esprits, par toute vigilance, par tout zèle, par tout effort, par toute œuvre, par toute parole, par tout exemple, à élever un mur de défense devant la maison d'Israël, et à combattre intrépidement les combats du Seigneur.

En outre, Nous demandons à Nos Vénérables Frères, qu'ils ne cessant jamais d'avertir, d'exhorter, d'exciter surtout les ecclésiastiques, afin que, s'appliquant à l'oraison, remplis de ferveur spirituelle et vivant dans la piété et la sainteté, ils apparaissent en tout comme des modèles de bonnes œuvres, et qu'enflammés du zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, unis entre eux par le lien étroit de la charité, ils revêtent l'armure divine et marchent au combat d'un seul cœur et d'une seule âme, mettant en commun toutes leurs forces, et sous la conduite de leur propre Evêque, élevant nuit et

jour la voix sacerdotale, prêchant avec ardeur au peuple chrétien la loi de Dieu et les prescriptions de l'Eglise son Epouse. Que nos Vénérables Frères ne cessent pas non plus d'inculquer aux ecclésiastiques le devoir de découvrir au peuple chrétien les embûches et les pièges que lui tendent des hommes fallacieux, et de rappeler aux fidèles que du péché sont toujours venus et viennent toujours tous les malheurs et toutes les calamités qui accablent les peuples, et que la véritable et solide félicité consiste dans l'observance de la loi chrétienne. Qu'ils n'épargnent donc rien afin que tous, détestant le mal et s'adonnant au bien, marchent dans la voie des commandements de Dieu, et que les égarés, arrachés aux ténèbres de l'erreur et à la fange du vice, se convertissent au Seigneur.

Déjà, Vénérables Frères, Nous Vous avons fait part de la grande consolation qui Nous a été donnée au milieu de tant d'angoisses, lorsque Nous avons connu les décrets rendus par Notre très cher Fils François-Joseph, empereur d'Autriche, roi apostolique de Hongrie, illustre roi de Bohême, décrets par lesquels, suivant les inspirations de sa piété, accomplissant Nos vœux et Nos demandes, et ceux de Nos Vénérables Frères les Evêques de son vaste empire, à la gloire de son nom, à la joie de tous les gens de bien, il a, de concert avec ses ministres et d'un cœur ardent, assuré dans ses Etats la liberté si désirée de l'Eglise catholique. Une si grande action, une action si digne d'un Prince catholique mérite à cet illustre Empereur et Roi les louanges que Nous lui donnons, en le félicitant ardemment dans le Seigneur. Nous nourrissons la douce espérance que ce Prince si religieux, dans son zèle pour le bien de l'Eglise, voudra, en continuant son œuvre et l'amenant à la perfection, mettre le comble à ses mérites.

une loi a été promulguée contraire aux lois de l'Eglise et aux conventions solennellement conclues avec ce Siège Apostolique

Mais pendant que Nous Nous livrions à cette consolation, une douleur cruelle est survenue, dont Nous ressentons vivement le poids et les étreintes, voyant comment, dans un autre royaume catholique, sont traitées les choses de Notre Religion très sainte et foulés aux pieds les droits sacrés de l'Eglise et de ce Saint-Siège. Vous comprenez, Vénérables Frères, que Nous voulons parler du Royaume Subalpin, où, tout le monde le sait, par les lettres privées ou publiques, une loi a été promulguée contraire aux lois de l'Eglise et aux conventions solennellement conclues avec ce Siège Apostolique ^[3], et où, en ces derniers jours, Notre âme en est remplie de douleur, et tous les hommes de bien à Turin et dans tout le royaume en sont dans le deuil, l'illustre Pontife de Turin, Notre Vénérable Frère Louis Fransoni, arraché par la force armée de sa maison épiscopale, a été conduit à la citadelle. Ainsi que l'exigeaient la gravité du fait et le devoir de Notre charge pour la défense des droits de l'Eglise, Nous avons immédiatement, par l'organe de Notre Cardinal ministre, réclamé auprès de ce gouvernement, d'abord contre la loi susdite, ensuite contre l'injure et la violence faites à l'illustre Archevêque. Dans l'amertume qui remplit Notre cœur, Notre consolation est d'espérer que ces réclamations auront l'issue désirée, et Nous remettons à une autre Allocution, lorsque le moment Nous semblera opportun, de vous entretenir des affaires ecclésiastiques de ce Royaume.

Nous ne pouvons maintenant Nous défendre, dans Notre sollicitude paternelle envers l'illustre nation des Belges, qui s'est toujours fait remarquer par son zèle pour la religion catholique, de témoigner publiquement Notre douleur à la vue des périls qui menacent chez elle la religion catholique. Nous avons la confiance que désormais son Roi Sérénissime, et tous ceux qui, dans ce Royaume, tiennent le timon des affaires, réfléchiront dans leur sagesse combien l'Eglise catholique et sa doctrine servent à la tranquillité et à la prospérité temporelle des peuples ; qu'ils voudront conserver dans son intégrité la force salutaire de cette même Eglise, et considérer comme leur tâche la plus importante celle de protéger et de défendre les Saints Prélats et les Ministres de l'Eglise.

Nous Nous tournons de toute l'affection de Notre cœur vers tous ceux qui sont séparés de Nous, et Nous les supplions dans le Seigneur de dissiper les ténèbres de l'erreur, d'ouvrir les yeux à la lumière de la vérité, de se réfugier dans le sein de la Sainte Mère Eglise et auprès de cette Chaire de Pierre, sur laquelle le Christ a bâti son Église.

Et parce que la charité apostolique, dans laquelle Nous embrassons en Notre Seigneur toutes les nations et tous les peuples, Nous presse de telle sorte que Nous ne souhaitons rien tant, et avec plus d'ardeur, que de voir tous les hommes confesser le Fils de Dieu dans l'unité de la foi, Nous Nous tournons de toute l'affection de Notre cœur vers tous ceux qui sont séparés de Nous, et Nous les supplions dans le Seigneur de dissiper les ténèbres de l'erreur, d'ouvrir les yeux à la lumière de la vérité, de se réfugier dans le sein de la Sainte Mère Eglise et auprès de cette Chaire de Pierre, sur laquelle le Christ a bâti son Église.

Enfin, Vénérables Frères, ne cessons jamais d'adresser, avec toute la persévérance dont Nous sommes capables, d'humbles et ferventes prières au Dieu très clément d'où procèdent tous les biens, afin que, par les mérites de son Fils Unique Notre-Seigneur Jésus-Christ, de sa Très Sainte Mère, la Vierge Immaculée, des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul, et de tous les saints, il délivre son Eglise sainte de toutes les adversités, qu'il l'orne et l'accroisse chez tous les peuples et par toute la terre, par les plus éclatants triomphes, qu'il Nous comble Nous-même chaque jour des dons les plus abondants de sa bonté, qu'il répande les trésors du vrai bonheur sur les Princes et sur les Nations qui ont si bien mérité de Nous, et accorde à tout l'univers la paix, objet de tous nos désirs.

Source : *Recueil des allocutions consistoriales, encycliques et autres lettres apostoliques citées dans l'encyclique et le Syllabus*, Librairie Adrien Le Clere, Paris, 1865, p. 264.

Notes de bas de page

1. 1 S 2, 6[↔]
2. « A cause de Sion Je ne Me tairai point, et à cause de Jérusalem Je ne prendrai pas de repos »[↔]
3. Note de LPL : il s'agit des lois Siccardi, approuvées à Turin par le Royaume de Sardaigne en 1850.[↔]